

AVIS DE REUNION

La prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal aura lieu le :
(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Jeudi 15 octobre 2026

à 18H30

Salle du Conseil à la Mairie

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2026.
- Attribution d'une indemnité de fonction à un conseiller municipal délégué au service périscolaire et à l'ALSH.
- Modification des modalités de mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans le cadre d'emploi des Adjointes Administratives Territoriales et des ATSEM

Informations et Questions diverses

Le Maire,
Pascal JAUMARD



Affiché et publié le 07/10/2026